

AG des coopératives féculières

De fortes attentes sur l'évolution des prix, quelques réponses...

Comme chaque année, la coopérative de Vecquemont a tenu son assemblée générale début décembre, suivie à une semaine d'intervalle, par celle de Vic-sur-Aisne puis par celle d'Haussimont.

Les producteurs ont répondu présents aux trois assemblées générales des coopératives féculières de décembre. Entre 400 et 500 producteurs se sont déplacés pour apprécier les activités des coopératives, le bilan en termes d'approvisionnement, le suivi de la campagne en cours, mais également les perspectives d'avenir.

Lors de ces assemblées, les producteurs ont posé quelques questions concernant le fonctionnement des coopératives, mais la grande interrogation concernait surtout l'évolution de la rémunération de la pomme de terre féculière dans les années à venir. Les trois présidents de coopératives ont tenu à réexpliquer l'évolution de ces dernières années à ce sujet.

L'impact du découplage. À Vecquemont et Vic, plusieurs tableaux ont été présentés à l'ensemble des producteurs afin de montrer les impacts du découplage des aides féculières en 2012 : incorporation de l'ensemble des aides historiquement couplées dans le portefeuille des DPU à hauteur de 21,15 €/t

| | VECQUEMONT | | VIC | | HAUSSIMONT | |
|------------------------|------------|---------|---------|---------|------------|---------|
| | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 |
| Surface (ha) | 11 218 | 11 725 | 3 971 | 3 975 | 4 907 | 4 784 |
| Tonnage livré à 17 (t) | 625 296 | 609 729 | 219 878 | 217 356 | 270 311 | 258 431 |
| Tare % | 12,5 | 13,1 | 8,21 | 7,77 | 9,5 | 8,7 |
| Richesse | 19,5 | 21,3 | 20,1 | 22,1 | 21,5 | 22 |

après modulation de 10 % sur la base des tonnages contractualisés en 2011, mais également revalorisation du prix de base de la pomme de terre féculière : 35,66 €/t en 2011-2012, autour de 44 €/t en 2012-2013 et de 53 €/t pour cette campagne selon les différentes coopératives. À ce prix de base s'ajoutent les compléments de prix de campagnes, les primes liées au bonus-malus et pour certains producteurs, les primes de stockage. Les coopératives ne sont toujours pas satisfaites du prix obtenu et mettent la pression sur leur industriel dans un contexte qu'elles savent tendu au niveau européen entre les différents gros acteurs. Pour les producteurs, une partie des aides couplées a été compensée par la hausse du prix, mais certains ne sont pas insensibles à l'appel d'autres acheteurs, en particulier vis-à-vis de spéculations comme la pomme de terre industrielle.

Afin d'encourager les producteurs à maintenir leur production, une action a d'ailleurs été entreprise par les représentants des producteurs et des entreprises, au niveau de l'UNPT et du GIPT, afin d'obtenir un recouplage des aides à la production de pommes de terre. Le résultat de ces négociations n'était pas encore connu au moment de ces assemblées.

Téréos annonce une prime exceptionnelle. Le seul industriel présent lors de l'une des AG a été Alexis Duval (à g. sur la photo), président du directoire de Téréos qui est venu, à Haussimont, présenter son groupe et sa stratégie industrielle sur le long terme. Il a ainsi pu montrer l'intérêt de Téréos Syral pour la fécule de pommes de terre qui complète parfaitement la gamme d'amidon et qui, grâce à ses spécificités, est promise à un bel avenir. Il a annoncé des investissements industriels et a expliqué aux producteurs qu'il fallait absolument développer les surfaces de pommes de terre afin de produire plus de fécule pour maximiser les coûts fixes. Afin d'encourager les producteurs, Alexis Duval a annoncé, en fin d'intervention, la mise en place d'une prime exceptionnelle de 7 €/t pour cette campagne 2013 à tous les coopérateurs qui maintiendront ou développeront leurs surfaces en 2014 et 2015. Il a également annoncé la revalorisation du prix de base à 60 €/t pour la campagne 2014 et 2015, hors compléments, primes de bonus et de stockage. La prime de recouplage actuellement discutée au ministère et non actée à ce jour venant également s'ajouter à ce prix de base. ■

BERTRAND OUILLO, UNPT



B.P.